

L'Ordre des technologues professionnels diffuse son assemblée annuelle sur Internet

Montréal, 16 novembre 2005 - L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) innove une fois de plus. Ses membres peuvent maintenant visionner l'enregistrement vidéo de son assemblée générale annuelle sur Internet. Une première parmi tous les ordres professionnels du Québec.

Grâce à l'avancée technologique de la Webdiffusion, l'OTPQ peut ainsi se rapprocher géographiquement de l'ensemble de ses membres. En utilisant ce moyen de communication, les instances officielles de l'OTPQ peuvent rejoindre virtuellement l'ensemble des technologues professionnels de toutes les régions et les informer des actions que l'ordre a mené au cours de son plus récent exercice financier.

L'enregistrement vidéo de l'Assemblée générale annuelle permet ainsi à chacun d'y assister comme s'il était assis dans la salle du Château Mont-Sainte-Anne en cet après-midi du 17 septembre 2005.

C'était aussi là une occasion de marquer de façon technologique le 25^e anniversaire de l'entrée des technologues professionnels dans la système professionnel québécois. En effet, l'Ordre des technologues professionnels du Québec est un organisme reconnu officiellement par l'Office des professions du Québec depuis 25 ans.

Les technologues professionnels portent un titre légalement réservé et oeuvrent dans une multitude de domaines des sciences appliquées. Les technologues professionnels détiennent tous une formation collégiale technique dans un domaine des sciences appliquées, du génie et de l'aménagement. Très souvent responsables de la réalisation, ils sont le relais obligatoire entre la R & D et leurs applications dans l'industrie. On les retrouve dans presque tous les secteurs de l'économie de A à Z : de l'aéronautique à la zootechnologie !

Véritable marque de professionnalisme, ce titre témoigne d'un engagement à suivre des normes déontologiques strictes et à assumer la responsabilité de l'exécution du travail pour lequel il ou elle a été formé. À l'avant-garde technologique, il peut détenir la signature numérique Notarius, garantie d'intégrité et de sécurité des documents informatiques qu'il réalise. On le reconnaît facilement au moyen des initiales T.P. qu'il accole à son nom. Deux lettres que les employeurs sont de plus en plus fiers de voir porter par leurs technologues professionnels.

Source : Guy Giasson

Directeur des communications

Tél. : (514) 845-3247 poste 119

Courriel : communications@otpq.qc.ca